

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : ARA 3000 ALPHA, Gel injectable

Titulaire : LEXMOOR

Composition : Acide oléique 8,75 mg - Excipient QSP 1 mL; Acide palmitique 5,4 mg - Excipient QSP 1 mL; Acide stéarique 4 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8548271 5/2000

Date de décision : 06/05/2019